



GRUPE DE RECHERCHE
ET D'INFORMATION
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

467 chaussée de Louvain
B – 1030 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 241 84 20
Fax : +32 (0)2 245 19 33
Courriel : admi@grip.org
Internet : www.grip.org
Twitter : @grip_org
Facebook : GRIP.1979

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est un centre de recherche indépendant fondé à Bruxelles en 1979.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP dispose d'une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messenger de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».



Le GRIP bénéficie du soutien du Service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

NOTE D'ANALYSE – 14 avril 2014

MAAZAZ ISMAEL. *Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – janvier à mars 2014. Note d'Analyse du GRIP, 14 avril 2014, Bruxelles.*

<http://www.grip.org/fr/node/1263>



NOTE D'ANALYSE

MONITORING DE LA STABILITÉ RÉGIONALE DANS LE BASSIN SAHÉLIEN ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

Janvier à mars 2014

Par **Ismaël Maazaz**

14 avril 2014

Résumé

Ce monitoring trimestriel est réalisé dans le cadre d'un projet d'une durée de trois ans (2014-2016) intitulé « Contribution à l'amélioration de la sécurité humaine, à la prévention des conflits et au renforcement de l'état de droit en Afrique sub-saharienne » financé par le Ministère des Affaires étrangères du Grand-Duché de Luxembourg.

Ce monitoring a pour but de suivre la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest avec un accent plus particulier sur le **Burkina Faso**, la **Côte d'Ivoire**, la **Guinée**, le **Mali**, le **Niger** et le **Sénégal**. Il se penche sur les questions de sécurité interne au sens large, les tensions régionales, la criminalité et les trafics transfrontaliers.

Abstract

MONITORING OF REGIONAL STABILITY IN THE SAHEL REGION AND IN WEST AFRICA

This quarterly monitoring is part of a three years project (2014-2016) on "Contributing to improve human security, conflict prevention and strengthening the rule of law in Sub-Saharan Africa" funded by the Ministry of Foreign Affairs of the Grand Duchy of Luxembourg.

It aims to monitor the security situation in West Africa with a focus on **Burkina Faso**, **Côte d'Ivoire**, **Guinea**, **Mali**, **Niger** and **Senegal**. It examines in particular broad internal security issues, regional tensions, and cross-border crime and trafficking.

SOMMAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS	4
I - TENSIONS ET STABILITÉ RÉGIONALE.....	6
A. Burkina Faso.....	6
1. Majorité présidentielle déstabilisée.....	6
2. Contestations dans la rue.....	6
3. Évolution des rapports de force régionaux.....	7
B. Côte d'Ivoire.....	7
1. Réconciliation nationale et relations interpartites.....	7
2. Tendances économiques.....	8
3. Problématique sécuritaire.....	9
4. Tensions géopolitiques et problèmes frontaliers.....	10
5. Procès et affaires judiciaires.....	10
C. Guinée.....	11
1. Remous politiques et travail de la justice internationale.....	11
2. Perspectives économiques pour 2014.....	12
3. Manifestations et violences dans les villes.....	12
4. Situation d'urgence sanitaire.....	13
D. Mali.....	13
1. Ordre constitutionnel et « réconciliation nationale »	13
2. Avalanche de poursuites judiciaires.....	14
3. Reconstruction et développement du pays.....	15
4. Potentielle résurgence des groupes armés.....	15
5. Stabilisation et négociation de paix.....	16
6. Activités de la « communauté internationale » : MINUSMA, EUTM et Conseil de sécurité.....	16

E. Niger.....	17
1. Équilibre des pouvoirs.....	17
2. Tensions frontalières.....	18
3. Coopération sécuritaire.....	18
4. Différends avec les opérateurs économiques internationaux.....	19
F. Sénégal.....	20
1. Préparation des élections locales dans le contexte de la réforme de l'État.....	20
2. Une présidence « hyperactive » sur le plan économique.....	20
3. Affaire Hissène Habré.....	21
4. Situation en Casamance.....	21
II - CRIMINALITÉ ET INSÉCURITÉ TRANSFRONTALIÈRE.....	22
A. Le trafic de drogue.....	22
1. Évolution des trafics et de la consommation dans la région.....	22
2. Mécanismes coopératifs de lutte contre les trafics.....	23
B. La piraterie dans le golfe de Guinée.....	24
1. Permanences et changements.....	24
2. Initiatives régionales et internationales.....	25
C. Gestion des ressources naturelles.....	25
1. Enjeux et défis de l'industrie minière.....	25
D. Initiatives de coopération internationales, régionales et bilatérales.....	27
Travaux pertinents du trimestre sur l'Afrique de l'Ouest.....	28

LISTE DES ABRÉVIATIONS

Organisations internationales & Afrique de l'Ouest/Sahel

BAD : Banque africaine de développement

BM : Banque mondiale

BMI : Bureau maritime international

CAAT : Cellule aéroportuaire anti-trafic installée à Dakar pour lutter contre le narcotrafic en Afrique de l'Ouest. Elle a commencé ses activités en octobre 2011.

CAE : Chambres africaines extraordinaires. Tribunal spécial formé à Dakar à la suite d'un accord entre l'Union africaine et le Sénégal et chargé d'organiser le procès de l'ancien dirigeant tchadien Hissène Habré.

CEEM : Comité des chefs d'état-major de la CEDEAO, regroupant les principaux responsables des forces armées d'Afrique occidentale.

CEEAC : Communauté économique des États d'Afrique centrale

CEDEAO : Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest

CIC : Centre interrégional de coordination

CEMOC : Comité d'état-major opérationnel conjoint. Créé le 21 avril 2010 à Tamanrasset, le CEMOC regroupe l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger.

CPI : Cour pénale internationale

CUA : Commission de l'Union africaine

JICA : Agence de coopération japonaise

OICS : Organe international de contrôle des stupéfiants

OMAOC : Organisation maritime de l'Afrique de l'ouest et du centre (OMAOC)

ONUDC : Office des Nations unies contre la drogue et le crime

UA : Union africaine

UNHCR : Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés

WACI : *West african commission on drugs*

Burkina-Faso

CENI : Commission électorale nationale indépendante

CPD : Congrès pour la démocratie et le progrès

MPP : Mouvement du peuple pour le progrès

UPC : Union pour le progrès et le changement

Côte d'Ivoire

CDVR : Commission dialogue, vérité et réconciliation. Commission mise en place par Alassane Ouattara et dont le but est de convaincre les Ivoiriens que vivre ensemble est à nouveau possible. Elle est composée de onze membres et est présidée par l'ancien Premier ministre, Charles Konan Banny.

CSE : Cellule spéciale d'enquête

FRCI : Forces républicaines de Côte d'Ivoire. Nouveau nom donné aux forces armées ivoiriennes le 17 mars 2011 par le président Ouattara : elles intègrent désormais les forces issues des deux camps, les FDS et les FAFN.

FPI : Front populaire ivoirien de l'ancien président Laurent Gbagbo.

OJT-CI : Observatoire de la justice transitionnelle de Côte d'Ivoire

ONUCI : Mission des Nations unies en Côte d'Ivoire.

RDR : Rassemblement des Républicains d'Alassane Ouattara. Membre du Rassemblement des houphouétistes pour la démocratie et la paix (RHDP).

Guinée

CENI : Commission électorale nationale indépendante

CNT : Conseil national de transition

RPG : Rassemblement du peuple de Guinée

UFDG : Union des forces démocratiques de Guinée de Cellou Dalein Diallo

Mali

AQMI : Al-Qaïda au Maghreb islamique

CPA : Coalition du peuple de l'Azawad, dissidence du MNLA créée en mars 2014

HCUA : Haut conseil pour l'unité de l'Azawad

MINUSMA : Mission des Nations unies au Mali

MNLA : Mouvement national pour la libération de l'Azawad. Il est né au mois d'octobre 2011 sur la base d'un projet initié par le chef touareg, Ibrahim Ag Bahanga. Il regroupe trois mouvements, le Mouvement national de l'Azawad (MNA), du Mouvement touareg malien (MTM) ainsi que de l'alliance pour le changement et la démocratie (ADC).

MUJAO : Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest

RPM : Rassemblement pour le Mali

Sénégal

APR : Alliance pour la République. Parti de l'opposition présidé par l'ancien Premier ministre, Macky Sall.

MFDC : Mouvement des forces démocratiques de la Casamance. Initialement composé de véritables indépendantistes, le mouvement a fini par attirer d'anciens membres de l'armée sénégalaise ainsi que des bandits avides de s'enrichir.

PDS : Parti démocrate sénégalais de l'ancien président Abdoulaye Wade.

I - TENSIONS ET STABILITÉ RÉGIONALE

A. Burkina Faso

Rappel :

- 28 juillet 2013 : élections sénatoriales
- 17 décembre 2013 : nouvelle loi sur le statut de l'opposition
- 26 décembre 2013 : condamnation de six soldats pour leur rôle dans les mutineries de 2011

1. Majorité présidentielle déstabilisée

Début janvier, le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), parti du président Blaise Compaoré, a subi une importante vague de défections. Parmi les 75 démissionnaires, on compte plusieurs cadres, dont Roch Marc Christian Kaboré, ancien président du parti et président de l'Assemblée nationale, Simon Compaoré, ancien maire de Ouagadougou et Salif Diallo, ancien ministre et homme de confiance du Président¹. Ils dénoncent une « méthode de gestion fondée sur l'exclusion, la délation, les intrigues, l'hypocrisie et la coterie² » et ont annoncé la création d'un nouveau parti, le Mouvement du peuple pour le progrès (MPP). Le 16 janvier, un nouveau départ du CDP a été enregistré, celui de Victor Tiendrébéogo, un député des plus influents. L'évènement vient renforcer l'opposition, menée par l'Union pour le progrès et le changement (UPC) de Zéphirin Diabré, qui proteste de plus en plus explicitement contre la possibilité d'un nouveau mandat de Compaoré en 2015. De son côté, le président fait mine d'ignorer ces remous et le CDP multiplie les meetings de soutien au pouvoir, comme celui organisé à Bobo Dioulasso le 4 février³. Par ailleurs, la médiation entre la majorité et l'opposition proposée fin janvier par l'ancien président Jean-Baptiste Ouédraogo paraît peu crédible aux yeux des observateurs, suite notamment à ses déclarations erronées sur le renoncement du président Ouattara à toute modification de l'article 37 de la Constitution⁴.

1. Contestations dans la rue

Le 18 janvier a constitué un test pour l'opposition et les organisations de la société civile, qui considèrent que Blaise Compaoré doit quitter le pouvoir à l'issue de son mandat. Elles ont organisé la plus importante journée de manifestation depuis l'assassinat du journaliste Norbert Zongo en 1998, rassemblant dans la rue des dizaines de milliers de citoyens protestant contre le pouvoir (500 000 selon les organisateurs)⁵. Parmi les organisateurs, on trouve le mouvement « Ça suffit » dirigé par Adama Guebré, qui est

1. « [Crise de confiance au sein du parti présidentiel au Burkina Faso : plusieurs ténors du CDP démissionnent](#) », *RFI*, 6 janvier 2014.

2. « [Plusieurs cadres historiques du CDP démissionnent en signe de défiance envers Compaoré](#) », *Jeune Afrique*, 6 janvier 2014.

3. « [Meeting à l'arrondissement 2 de Bobo : Soungalo, Salia et Baba réaffirment leur soutien à Blaise Compaoré](#) », *Le Faso.net*, 4 février 2014.

4. « [Jean-Baptiste Ouédraogo, le médiateur et les couacs](#) », *Jeune Afrique*, 18 février 2014.

5. « [Compaoré en pleine zone de turbulence](#) », *Jeune Afrique*, 4 mars 2014.

devenu l'une des organisations les plus actives dans l'opposition au régime. Sur le plan politique, une alliance inattendue s'est formée pour la circonstance, regroupant le libéral Zéphirin Diabré, le sankariste Bénéwendé Sankar, le socialiste Arba Diallo et le démissionnaire du CDP Roch Marc Christian Kaboré. Tous réclament le départ de Compaoré en 2015 et n'hésitent pas à parler d'une « marche sur Kosyam », le palais présidentiel, si leurs exigences ne sont pas entendues.

2. Évolution des rapports de force régionaux

Blaise Compaoré demeure le médiateur officiel dans le dossier malien, auréolé du prestige tiré de son rôle dans l'Accord de Ouagadougou⁶ signé en juin 2013. Cependant, la CEDEAO et la communauté internationale cèdent progressivement face aux exigences d'IBK. En effet, le président malien a affirmé en coulisse souhaiter le remplacement le plus rapide de Compaoré⁷. Certes, la Côte d'Ivoire s'affiche en soutien indéfectible du président burkinabé à l'échelle régionale. Le président Ouattara a ainsi plaidé sa cause auprès de son homologue français François Hollande, garantissant que son maintien est une condition *sine qua non* à la stabilité de la région. Le chef d'État ivoirien tente également de s'immiscer dans la politique intérieure burkinabée en jouant un rôle de médiation avec l'opposition. Il s'est entretenu longuement avec Blaise Compaoré lors de la visite de ce dernier à Abidjan le 10 janvier⁸. Cependant, l'Algérie a été ouvertement démarchée par IBK pour remplacer le Burkina Faso comme médiateur, augmentant d'autant la pression sur les épaules du président Compaoré⁹.

B. Côte d'Ivoire

1. Réconciliation nationale et relations interpartites

Rappel :

- Octobre : vague d'attaque de bandes armées (Abidjan et Marah-Dikodougou)
- Octobre : cas d'affrontements communautaires (Baoulés et Gouro)
- 9 décembre : rencontre historique symbolisant la réconciliation entre le RDR et le FPI

Dans le cadre du processus de réconciliation nationale après la crise de 2010-2011 début janvier, le président Ouattara a prolongé d'un an le mandat de la Commission de réconciliation en Côte d'Ivoire. Son président Charles Konan Banny n'a pourtant pas vraiment convaincu, la ligue ivoirienne des droits de l'Homme critiquant le manque de résultats de cette « machine lourde »¹⁰.

6. Cet accord entre le gouvernement malien et les groupes armés non terroristes prévoyait notamment l'instauration sans délai d'un cessez-le-feu et les conditions d'organisation du scrutin présidentiel. Voir à ce propos, P. Sadatchy « [Mali, un dialogue de sourds? Les suites de l'Accord préliminaire de Ouagadougou](#) », Note d'Analyse du GRIP, 19 novembre 2013.

7. « [Nord-Mali : IBK se défie de Compaoré et mise sur Alger](#) », *Jeune Afrique*, 7 février 2014.

8. « [Blaise Compaoré accueilli à Abidjan par une foule de Burkinabés](#) », *Africatime*, 11 janvier 2014.

9. « [Négociations gouvernements-groupes armés en vue d'un accord global : La Médiation de la CEDEAO « Out » ? Celle de l'Algérie « welcome » ?](#) », *Le Soir de Bamako*, 17 janvier 2014.

10. « [L'heure de vérité pour la Commission dialogue, vérité et réconciliation](#) », *Jeune Afrique*, 28 février 2014.

Certaines personnes s'estimant victimes de violences commises pendant la crise politique se plaignent d'être ignorées par la Commission. Pourtant, certains signes montrent que les rapports entre la majorité et le Front populaire ivoirien (FPI) tendent à se normaliser, malgré certaines tensions persistantes. Pour la première fois depuis l'arrivée au pouvoir d'Alassane Ouattara, le FPI a tenu un grand rassemblement public en février. De nombreuses personnalités historiques du mouvement, encore récemment incarcérées ou contraintes à l'exil, y ont pris part. C'est le cas du président du parti et ancien Premier ministre Pascal Affi N'Guessan, de Abdourahamane Sangaré, ancien ministre des Affaires étrangères et de Justin Kone Katinan, ex-porte-parole de Laurent Gbagbo¹¹. En outre, une coalition regroupant dix partis d'opposition – l'Alliance des forces démocratiques en Côte d'Ivoire¹² – a été lancée à l'initiative du FPI. Cette coalition vise à concurrencer le Rassemblement des Houphouëtistes pour la paix et la démocratie, menée par le Rassemblement des républicains (RDR) du président Ouattara.

Néanmoins, une guerre de clans n'est pas à exclure pour la désignation du candidat officiel en vue des élections présidentielles de 2015. Le RDR reste soudé autour du président Alassane Ouattara, qui a très clairement précisé qu'il serait candidat à sa réélection.

La Commission électorale indépendante (CEI) est l'objet d'une intense lutte entre partis pour son contrôle. Alors que son président, Youssouf Bakayoko, est membre du PDCI, le RDR et le FPI cherchent également à y être représentés. L'ambassadeur des États-Unis, Terrence McCulley, a signifié en mars sa préoccupation au président Ouattara quant au rôle que devrait jouer la CEI lors des prochaines échéances électorales en 2015 et 2020. Selon le diplomate, la politisation de responsables importants de la CEI rentre en contradiction avec l'indépendance requise pour l'observation des événements électoraux.

2. Tendances économiques

Le Forum « Investir en Côte d'Ivoire », qui s'est tenu fin janvier à Abidjan, a présenté un bilan positif de la situation économique. Le taux de croissance annuel de 9 % a de quoi séduire les investisseurs étrangers, et le dernier rapport « *Doing Business* » de la Banque mondiale souligne que la Côte d'Ivoire figure parmi les dix pays ayant le plus amélioré la réglementation des affaires entre 2012 et 2013¹³. De grands projets ont par ailleurs été lancés, comme celui du chinois Hanergy qui a annoncé fin janvier la construction d'une centrale de production d'énergie solaire et d'une usine de production de panneaux photovoltaïque à Abidjan pour une valeur de 500 millions de dollars d'ici à 2019¹⁴. Le Fond monétaire international (FMI) a confirmé ces tendances positives. Une délégation du Fond s'est rendue à Abidjan mi-février et a estimé « satisfaisantes » les mesures économiques et la croissance impulsée par le gouvernement Soro.

Début janvier, Abidjan a accueilli le Premier ministre japonais pour une rencontre bilatérale avant un important sommet avec les chefs d'État de la CEDEAO. Le pays à la

11. « [The Popular Front is back in business](#) », *The Economist*, 26 février 2014.

12. « [Lancement officiel d'une coalition d'opposition](#) », *Afrik.com*, 27 mars 2014.

13. « [Le pays mise sur une attractivité économique retrouvée](#) », *RFI*, 29 janvier 2014.

14. « [Côte d'Ivoire : le chinois Hanergy veut investir 500 millions de dollars dans les énergies renouvelables](#) », *Jeune Afrique*, 23 janvier 2014.

présence relativement modeste en Afrique occidentale entend en effet devenir un investisseur de premier plan dans la région¹⁵.

Cependant, la question des ressources pétrolières vient nuancer ce bilan économique prometteur. Alors que la production des quatre principaux champs du pays avoisinait les 50 000 barils par jour du temps de Laurent Gbagbo, elle ne dépasse pas 30 000 en 2014. En mars, le président Ouattara aurait insisté auprès du ministre de l'Énergie et du Pétrole, Adam Toungara, pour accélérer les opérations d'exploration de nouveaux champs¹⁶. Ainsi, l'administration Ouattara a attribué davantage de permis d'exploration que sous les dix ans de présidence de Laurent Gbagbo¹⁷. Bien que le groupe français Total reste un « poids lourd » en Afrique occidentale, d'autres entreprises se positionnent avantageusement. Le russe Lukoil Overseas a prévu 200 milliards de FCFA d'investissement en 2014 (environ 305 millions d'euros) et contrôle déjà les cinq champs ivoiriens *offshore* les plus prometteurs. Face à la concurrence internationale, des groupes africains adoptent une stratégie offensive pour obtenir des parts dans le golfe de Guinée. Le nigérian Talaveras Group a ainsi fait une incursion remarquable dans l'*offshore* au large de la Côte d'Ivoire fin 2013.

3. Problématique sécuritaire

La question de la sécurité reste la priorité du gouvernement Soro, qui admet qu'il reste encore des progrès à accomplir. La démobilisation des groupes armés impliqués dans la crise politique de 2010-2011 se poursuit malgré de grandes difficultés. Début janvier, près de 27 000 ex-combattants avaient été désarmés selon le gouvernement, et l'objectif officiel est de démobiliser les 60 000 à 65 000 individus restants avant la fin de l'année 2014. Le président Ouattara a en outre fermement réitéré son exigence de « fin immédiate » des activités paramilitaires des 50 000 chasseurs Dozos, dont le rôle avait été essentiel dans la crise politique de 2010-2011 et qui restent accusés d'exactions¹⁸. De leur côté, les Nations unies restent pleinement saisies de la question du désarmement en Côte d'Ivoire, et ont organisé des ateliers d'entraînement des forces ivoiriennes à la lutte contre les trafics illicites, se penchant notamment sur les Armes légères et de petits calibres (ALPC)¹⁹.

Les efforts de réduction de la violence armée semblent pourtant se faire sentir : l'indice d'insécurité – qui prend en compte les braquages, les attaques de domiciles et de commerces, les agressions de rue, les vols de véhicules, etc. – a été ramené de 3,8 en janvier 2012 à 1,3 en février 2014, selon le porte-parole du gouvernement²⁰.

Néanmoins, la résurgence de la violence au sein des campus universitaires constitue un important sujet de préoccupation.

15. « [Arrivée du premier ministre japonais à Abidjan pour une visite de 48 heures](#) », *Chine-informations*, 10 janvier 2014.

16. « Retour de flamme pour le pétrole », *La Lettre du Continent*, n° 679, 26 mars 2014.

17. « Radioscopie des détenteurs de permis pétroliers », *La Lettre du Continent*, n° 676, 12 février 2014.

18. « [Ivory Coast leader urges end to militia attacks](#) », *Times Live*, 6 janvier 2014.

19. « [UNREC, côte d'ivoire to host training initiative on combating illicit arms trafficking, bolstering stockpile management](#) », Communiqué de presse des Nations unies, 28 février 2014.

20. « [Les \(bons\) points sécurité](#) », *Jeune Afrique*, 15 février 2014.

Des cas d'agressions commises par la « police universitaire » contre des étudiants de l'université Félix-Houphouët Boigny fin février ont déclenché un tollé parmi la population étudiante. Les manifestations organisées par la suite ont été réprimées, entraînant la suspension des cours pendant une semaine. La radiation de vingt membres de cette police contestée a permis d'apaiser en partie les tensions. Les étudiants continuent pourtant de réclamer sa dissolution immédiate, dont l'existence est jugée contraire aux droits individuels²¹. Créée en juin 2013, la police universitaire visait à remplacer les éléments des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), de la gendarmerie et de la police nationale présents sur les campus ivoiriens. Elle est aujourd'hui considérée comme une « milice » illégitime par les syndicats enseignants et les étudiants, qui y voient un outil du pouvoir pour contrôler les revendications en faveur de meilleures conditions d'études et de travail²².

4. Tensions géopolitiques et problèmes frontaliers

Fin février, la Côte d'Ivoire et le Ghana semblent avoir trouvé un début de terrain d'entente, en établissant une feuille de route²³ prévoyant de nouvelles discussions au sujet de la méthode de délimitation de leur frontière maritime. Les deux pays revendiquent en effet la souveraineté du gisement pétrolier *offshore* de Tweneboa, qui pourrait contenir l'équivalent d'un milliard de barils.

Le Libéria est toujours suspecté d'abriter des groupes armés perpétrant des violences en territoire ivoirien. Selon le ministre de la Défense de Côte d'Ivoire, Paul Koffi, l'attaque contre les forces armées ivoiriennes ayant fait quatre morts en février aurait été dirigée depuis le territoire libérien²⁴. Selon le HCR, près de 50 000 Ivoiriens demeurent réfugiés au Libéria suite à la crise politique de 2010-2011 et sont confrontés à de graves risques de pénuries alimentaires²⁵.

5. Procès et affaires judiciaires

Charles Blé Goudé, ancien leader des Jeunes patriotes, a été transféré fin mars à La Haye pour être jugé par la Cour pénale internationale (CPI). M. Goudé rejoint l'ancien président Laurent Gbagbo, dont il est proche, dans le box des accusés de crimes contre l'humanité, qui auraient été commis durant la crise politique. Les avocats de MM. Gbagbo et Goudé rejettent l'ensemble des charges et dénoncent une instrumentalisation de la Cour par le président Ouattara, qui préfère faire juger les accusés par la CPI plutôt que par une juridiction nationale. Le transfert a pesé sur les relations interpartites : dans un communiqué, le FPI a ainsi affirmé « prendre acte de la rupture du dialogue politique par

21. « [La police universitaire contestée](#) », *RFI*, 26 février 2014.

22. « [Le Gouvernement annonce la création d'une police universitaire](#) », *APA*, 5 juin 2013.

23. « [Côte d'Ivoire-Ghana : vers la fin du conflit frontalier ?](#) », *Jeune Afrique*, 21 février 2014.

24. « [Ministers says attackers on Western Cote d'Ivoire came from Liberia](#) », *Premium Times*, 25 février 2014.

25. « [Liberia : les réserves de nourriture destinées aux réfugiés ivoiriens sont au plus bas](#) », *Jeune Afrique*, 4 février 2014.

le gouvernement²⁶ » et a violemment durci le ton fin mars, en dénonçant la « dictature », « le visage haineux » et la « dérive totalitaire » du régime d'Alassane Ouattara²⁷.

Quant à Michel Gbagbo, incarcéré pendant deux ans et relâché à l'été 2013, il a été brièvement arrêté début février par la Direction de la surveillance du territoire (DST) alors qu'il s'apprêtait à embarquer pour Paris. C'est la deuxième fois que le fils de l'ancien président est empêché de quitter le territoire pour se rendre en France, où il doit être entendu par un juge d'instruction du Tribunal de grande instance de Paris dans le cadre de sa plainte pour « traitements inhumains et dégradants » contre l'actuel président de l'assemblée nationale et ancien chef rebelle Guillaume Soro²⁸. Ce dernier avait personnellement arrêté la famille Gbagbo à l'issue de la crise politique de 2011.

C. Guinée

Rappel :

- 28 septembre : élections législatives, remportées par le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG), parti présidentiel. Ces élections sont suivies d'une contestation et d'un recomptage des voix. L'ordonnance d'incompétence rendue par la Cour suprême maintient la légitimité des résultats, discutables selon l'opposition.
- Octobre-novembre : regains de violences liées à la délinquance, notamment à Conakry.

1. Remous politiques et travail de la justice internationale

Alors que de nombreux observateurs prédisaient son écartement du pouvoir, le Premier ministre, Mohammed Saïd Fofana, a été reconduit à la tête du gouvernement le 15 janvier²⁹. Continuant de contester la légitimité présidentielle, l'opposition dominée par l'Union des forces républicaines (UFR) de Sydia Touré a qualifié ce remaniement ministériel de « spectacle » et ne s'est pas montrée intéressée de participer au gouvernement, même si le pouvoir lui en faisait la demande. Pourtant, la représentante en Guinée de la Fondation internationale des systèmes électoraux (IFES)³⁰ a salué ce remaniement, en considérant qu'il s'agissait d'une étape positive vers plus de « professionnalisme »³¹.

Ces polémiques ont eu lieu dans le contexte tendu de la visite à Conakry fin février d'une mission diligentée par la Cour pénale internationale (CPI), visant à déterminer les

26. « Côte d'Ivoire : « rupture du dialogue » », *BBC Afrique*, 23 mars 2014.

27. « Le FPI dénonce la « dictature » au « visage hideux » d'Alassane Ouattara », *Jeune Afrique*, 31 mars 2014.

28. « La justice ivoirienne relâche Michel Gbagbo », *Jeune Afrique*, 17 février 2014.

29. « Alpha Condé reconduit Mohamed Saïd Fofana au poste de Premier ministre », *RFI*, 19 janvier 2014.

30. L'IFES est une organisation sans but lucratif qui œuvre pour l'organisation d'élections libres et démocratiques dans près de 135 pays depuis sa création en 1987.

31. « New Cabinet Another step in Political transition », *Voice of America*, 24 janvier 2014

responsabilités dans le massacre des 157 militants de l'opposition au grand stade de Conakry le 28 septembre 2009³².

Cet événement est l'épisode le plus noir de la dictature de la junte militaire de Moussa Dadis Camara, qui a quitté le pouvoir en 2010. Bien que le ministre de la Justice Cheick Sacko et le président Condé, qui ont reçu les juges de la mission en audience, se soient montrés rassurants sur leur détermination à faire toute la lumière sur ce dossier, la possible implication de certains dignitaires guinéens encore en fonction rajoute une pression supplémentaire sur les autorités guinéennes et la mission internationale.

2. Perspectives économiques pour 2014

Selon le FMI, la situation socio-politique de la Guinée en 2013 a provoqué un recul des investissements dans le secteur minier – dont le pays est très dépendant³³ – et par conséquent une diminution de la croissance à 2,5 % au lieu des 4,5 % anticipés. Le FMI estime toutefois que les perspectives pour 2014 sont positives, à condition que la situation politique reste stable et que l'exécution des réformes structurelles s'accélère. À ce titre, un nouveau projet de « gestion financière publique des ressources minières » visant à réformer la gestion des ressources minières a été initié, avec l'aide du FMI³⁴. Par ailleurs, de nouveaux investisseurs s'intéressent au pays. Ainsi, la visite du roi du Maroc, dont l'avion s'est posé à Conakry le 3 mars, a été l'occasion de la signature d'une vingtaine d'accords bilatéraux dans des domaines comme les hydrocarbures, la pêche et la construction immobilière³⁵.

3. Manifestations et violences dans les villes

Les médias décrivent une poursuite de la vague d'insécurité urbaine que connaissent les principales villes du pays depuis l'automne, au point que l'agence de presse officielle chinoise évoque une « psychose sécuritaire » à Conakry³⁶. De violentes attaques à main armées de commerce ont en effet été rapportées dans le quartier Koloma en février. Néanmoins, le ministre de la Défense Kabélé Camara ne semble pour l'instant pas disposé à mettre à exécution sa proposition de faire intervenir l'armée en ville pour épauler la gendarmerie et la police dans l'éventualité où la situation deviendrait incontrôlable.

On note par ailleurs une recrudescence de manifestations. Le 18 février, une émeute dans les quartiers populaires a causé deux morts et au moins 33 blessés. Ces événements faisaient suite à la promesse – non tenue – du Premier ministre d'un rétablissement rapide de l'accès à l'électricité, ainsi que des menaces du gouverneur de Conakry, Sékou Resco Camara, de traduire en justice tout manifestant dans la rue sous prétexte de coupure de courant³⁷. Certains quartiers de la capitale sont en effet particulièrement touchés par des coupures fréquentes et la problématique de l'accès à l'électricité cristallise les revendications sociales de manière grandissante. Fin février, la mort, dans

32. « [Une mission de la CPI à Conakry pour évaluer le dossier des massacres du 28 septembre 2009](#) », *Xinhua*, 20 février 2014.

33. Ce secteur représente 80% des exportations nationales tandis que le gouvernement en retire 20 à 25 % de ses recettes, en employant plus de 10 000 personnes selon la Banque mondiale.

34. « [La Guinée se dote d'un projet sur la gestion des revenus issus des ressources minières](#) », *Xinhua*, 25 février 2014

35. « [Le Maroc lance des projets agricoles en Guinée et lui fait don d'engrais](#) », *Le Mag*, 4 mars 2014.

36. « [La psychose sécuritaire toujours présente à Conakry](#) », *Xinhua*, 24 février 2014.

37. « [Deux morts et 33 blessés lors de manifestations à Conakry](#) », *RFI*, 19 février 2014.

des circonstances troubles, d'un jeune homme apparemment retenu par la police a déclenché des protestations spontanées à Fria à 150 kilomètres de Conakry.

Des jeunes en colère ont saccagé et mis le feu à la gendarmerie. Selon des sources contradictoires, ils s'en sont également pris à l'usine de raffinement de bauxite et d'aluminium appartenant à l'entreprise russe RUSAL³⁸.

4. Situation d'urgence sanitaire

L'épidémie de fièvre hémorragique qui s'est déclarée en mars a concentré une grande partie de l'attention dans le Sud-Est de la Guinée (régions de Kissidougou, Gueckedou et Macenta) et aurait fait entre 60 et 100 morts dans le pays, selon l'Organisation mondiale de la Santé. Présenté comme résultant d'une souche congolaise du virus Ebola, l'épidémie pourrait atteindre certains pays frontaliers tel le Sénégal et Médecins sans frontières (MSF) l'a qualifié de « sans précédent »³⁹.

D. Mali

Rappel :

- Octobre : engagement de nouveaux pays dans la MINUSMA et EUTM
- Novembre : assassinat de deux journalistes français à Kidal
- 20 octobre -3 novembre : opération Hydre de la force Serval

1. Ordre constitutionnel et « réconciliation nationale »

La poursuite des négociations avec le MNLA inquiète certains partisans d'une unité nationale, qui y voient un risque de partition du pays. La Confédération nationale des travailleurs maliens (CNTM) a ainsi mis en garde mi-février contre une scission *de facto* des trois régions clefs du Nord (Gao, Kidal et Tombouctou)⁴⁰. Conformément aux accords préliminaires de Ouagadougou, les groupes armés sont théoriquement cantonnés dans ces trois zones et le programme de désarmement-démobilisation-réintégration (DDR) chapeauté par la MINUSMA est sur le point d'y être lancé. Les questions économiques et communautaires viennent s'ajouter à la problématique du désarmement. Selon le ministre de la Réconciliation nationale, Cheick Oumar Diarra, l'unité nationale se heurte dans le Nord au conflit opposant Peuls et Touaregs sur la question foncière et la possession du bétail. Des accrochages ont régulièrement lieu⁴¹.

Les trois mouvements armés poursuivent par ailleurs des discussions entre eux, présentant leur rapprochement comme une nécessité pour peser dans la balance face aux autorités maliennes. Du 18 au 22 mars, le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut-Conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le mouvement arabe de

38. « Protesters ransack government buildings in Guinea smelting down », *Chicago Tribune*, 26 février 2014.

39. « [Virus Ébola en Guinée: « Une épidémie sans précédent », selon MSF](#) », *Afrik.com*, 31 mars 2014.

40. « [Crainte d'une partition du pays](#) », *Maliactu*, 21 février 2014.

41. « [Le conflit intercommunautaire dans le Nord est une priorité](#) », *RFI*, 10 février 2014.

l'Azawad (MAA) se sont retrouvés à Rome sous l'égide de la communauté catholique de Saint'Egidio.

Le secrétaire général du MNLA, Bilal Ag Chérif, y a critiqué le gouvernement malien et ce qu'il considère comme une absence de progrès dans les négociations depuis les accords préliminaires de Ouagadougou⁴².

Pendant, le MNLA lui-même fait face à certains conflits internes qui rendent sa ligne politique plus floue. La Coalition du peuple pour l'Azawad (CPA) a été fondée fin mars par Ibrahima Ag Mohammed Assaleh sur la base d'une dissidence du MNLA⁴³. Cette nouvelle formation se présente comme désireuse de collaborer plus étroitement avec le pouvoir, ce qui a conduit certains observateurs à la soupçonner d'être une création des autorités maliennes visant à déstabiliser le MNLA⁴⁴.

Dans ce climat de profonde confusion, l'opposition parlementaire emmenée par l'Union pour la République (URD) tente de trouver sa place face à l'exécutif. Son président Soumaïla Cissé, candidat malheureux à la présidentielle, a ainsi dénoncé, en des propos modérés, le népotisme de IBK et la présence de deux individus ayant appartenu à des groupes rebelles armés dans les rangs des députés de la majorité⁴⁵.

2. Avalanche de poursuites judiciaires

Alors que des voix s'élevaient depuis l'été 2013 pour dénoncer le « laxisme » d'IBK et de la justice dans la lutte contre les responsables du coup d'État de 2012, la « purge » semble désormais lancée. La démonstration la plus spectaculaire a été l'incarcération et l'inculpation mi-février du chef d'état-major particulier du président IBK et ancien ministre de la Défense, Yamoussa Camara⁴⁶. Celui-ci est accusé de complicité dans les disparitions de 21 parachutistes en 2012 (affaire des « bérets rouges ») et a débuté mi-mars une grève de la faim pour protester contre ses conditions de détention. Quant à Amadou Sanogo, chef de la junte putschiste, il attend toujours son procès en prison. Ses fidèles Tahirou Mariko (son ancien aide de camp), Sidi Allassane Touré (ancien directeur de la sûreté d'État) et Amadou Konaré (personnage clef du coup d'État) ont tous été mis aux arrêts mi-février et risquent entre 5 et 20 ans de réclusion. Les poursuites sont loin de se dérouler sans remous. Ainsi, le juge d'instruction Yaya Karembe à l'origine des mises en examen, a reçu des menaces de mort et doit travailler sous haute protection.

L'ex-président ATT reste lui aussi dans le collimateur de la justice, bien que son inculpation n'ait pas encore été prononcée. Mi-mars, les députés ont nommé les membres de la Haute Cour de justice, qui serait chargée de juger l'ancien chef de l'État, toujours réfugié à Dakar⁴⁷. Cheik Oumar Konaré, avocat à la cour et observateur de longue date de la vie politique malienne, a critiqué le contenu du dossier en notant l'absurdité juridique des accusations portées (il est par exemple reproché à ATT de « n'avoir opposé aucune

42. « [Le MNLA appelle à une bonne volonté pour un accord de paix](#) », *RFI*, 26 mars 2014.

43. « [Coalition du peuple pour l'Azawad \(CPA\) : « le MNLA ne fait pas preuve de maturité politique »](#) », *Maliactu*, 23 mars 2014.

44. « [Groupes armés au Nord du Mali : la CPA affirme sa différence](#) », *Malijet*, 20 mars 2014.

45. « [Soumaïla Cissé : « IBK semble avoir du mal à dégager des priorités »](#) », *Jeune Afrique*, 21 février 2014.

46. « [Le chef d'état-major du président inculpé et incarcéré](#) », *RFI*, 14 février 2014.

47. « [Les membres de la cour habilitée à juger les ex-présidents nommés](#) », *Maliactu*, 14 mars 2014.

résistance » à l'invasion étrangère menée par le MNLA) et remarquant que leur caractère politique risque de pousser le Sénégal à refuser l'extradition de l'intéressé⁴⁸.

3. Reconstruction et développement du pays

La tournée ouest-africaine du roi du Maroc en février a été l'occasion de positionner le pays comme acteur économique émergent dans la région. Avec le Mali, 17 accords commerciaux qui ont été signés, dans des domaines aussi variés que les télécoms, le coton ou la gestion de l'eau⁴⁹. À l'échelle sous régionale, le président Keïta s'est rapproché de la Guinée, partie prenante de l'intervention internationale dans le nord du Mali, où il s'est rendu début mars. Des accords ont été envisagés dans les secteurs de l'hydraulique, du transport maritime et ferroviaire, et des patrouilles mixtes visant à endiguer la criminalité transfrontalière vont être créés⁵⁰.

Néanmoins, les projets de développement à long terme se heurtent à l'urgence humanitaire que traverse le pays. Dans une déclaration commune fin janvier, 11 organisations humanitaires ont estimé que 800 000 personnes avaient besoin d'une assistance alimentaire d'urgence au Mali. La moitié de ces personnes se trouve au nord du pays. Le PAM évaluait quant à lui à 1,5 millions le nombre de maliens qui auraient besoin d'une aide alimentaire en 2014.

Enfin, la reconstruction des mausolées de Tombouctou a démarré mi-mars, sous le patronage de l'UNESCO et avec l'aide de la MINUSMA. La destruction de ces bâtiments classés au patrimoine mondial de l'humanité, par les forces d'AQMI et d'Ansar Eddine avait suscité l'émoi fin 2012. Pour le gouvernement, ces travaux ont donc une portée symbolique pour signifier le retour à la paix dans le nord du pays⁵¹.

4. Potentielle résurgence des groupes armés

Des indices tendent à signaler une résurgence du MUJAO dans le Nord⁵². Malgré sa fusion en août 2013 avec les Signataires par le sang ayant donné naissance au groupe El Mourabitune (les Almoravides), le MUJAO continue à communiquer de manière indépendante. Le 6 février, le massacre de 31 civils touaregs (dont de nombreuses femmes et des enfants) a eu lieu à Tamkouat, dans la région de Gao⁵³. Le MNLA et le gouvernement malien ont rapidement désigné le MUJAO comme suspect possible de cette tuerie, l'une des plus importantes depuis début 2013. Néanmoins, le caractère contradictoire des déclarations (la MINUSMA évoque des « affrontements intercommunautaires ») invite à la prudence quant à la désignation des coupables. Des humanitaires ont également été pris pour cibles, dans une attaque cette fois revendiquée explicitement par le MUJAO. Un véhicule du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), transportant dix personnes a ainsi été « capturé » de retour d'une mission de Kidal début février. Des tirs de roquettes ont en outre touché les aéroports de Kidal et Gao début février.

48. « [Poursuite de ATT : l'accusation manque de consistance](#) », *Malijet*, 14 janvier 2014.

49. « [Mali-Maroc : les 17 accords signés à Bamako](#) », *H24info*, 23 février 2014.

50. « [Accord pour des patrouilles mixtes pour endiguer la criminalité transfrontalières](#) » *Xinhua*, 13 mars 2014.

51. « [Reconstruction of World Heritage mausoleums starts in Timbuktu \(Mali\)](#) », *Unesco news center*, 14 mars 2014.

52. « [Retour inquiétant des djihadistes dans le Nord](#) », *RFI*, 25 février 2014.

53. « [Le MUJAO suspecté d'avoir commis un massacre à Tamkouat](#) », *Jeune Afrique*, 10 février 2014.

Le MUJAO a néanmoins subi quelques coups durs. Fin janvier, onze « djihadistes » (affiliés au Mouvement selon les forces françaises) ont été tués dans l'Adrar des Ifoghas par les soldats de la force Serval. Mi-mars, le ministère de la Défense français a confirmé qu'un des principaux dirigeants du MUJAO et leader historique d'AQMI, Omar Ould Hamaha, surnommé « barbe rouge », a été tué lors d'un raid de l'aviation française dans le nord du Mali.

De leur côté, les combattants d'Ansar Eddine et d'AQMI semblent se réorganiser. Des sources militaires maliennes et françaises citées par le journal *Le Monde* ont estimé fin février que des groupes affiliés aux deux organisations se réunissaient dans l'Adrar des Ifoghas et la région de Taoudani. Selon la même source, les principaux dirigeants des groupes armés, dont l'émir d'AQMI Abdelmalek Droukdel, se trouveraient toujours en Kabylie algérienne.

5. Stabilisation et négociation de paix

Pendant ce temps, les ateliers préparatoires aux négociations de paix ont eu lieu mi-février à Bamako. Réunissant notamment des représentants de la société civile, des groupes armés et des autorités locales sous l'égide de la MINUSMA, ces ateliers ont débouché sur l'élaboration d'une feuille de route visant à réduire les armes circulant illégalement et l'établissement d'une douzaine de sites de cantonnement. Néanmoins, un calendrier précis n'a pas été établi. Cela n'a pas empêché la Commission ALPS-Mali du Centre régional des Nations unies pour le désarmement et la paix en Afrique (UNREC) de valider le document final⁵⁴. Par ailleurs, le Secrétaire général de l'ONU a fait son rapport annuel sur le Mali au Conseil de sécurité le 28 mars, évoquant les grandes lignes de l'évolution des négociations⁵⁵. Il y a fait un bilan nuancé du processus de réconciliation et de stabilisation du pays, constatant la dynamique démocratique positive et l'amélioration de la situation sécuritaire dans la plupart des régions, mais déplorant une « impasse » des négociations avec les groupes armés depuis août 2013.

6. Activités de la « communauté internationale » : MINUSMA, EUTM et Conseil de sécurité

La visite à Bamako des ambassadeurs du Conseil de sécurité de l'ONU, qui a eu lieu du 2 au 4 février, a notamment été l'occasion pour le chef de la MINUSMA Bert Koenders de réitérer ses demandes en hommes et en ressources, dont manque la MINUSMA. Certains membres du Conseil, à l'instar du représentant de la France Gérard Araud, ont insisté sur la nécessité d'inclure un maximum d'acteurs pouvant jouer un rôle de médiation entre les parties, comme l'Algérie ou le Maroc, et d'accélérer le processus de paix. Ils ont surtout insisté sur la nécessité de cantonner les groupes dans les trois zones clefs du Nord. La MINUSMA risque néanmoins de subir des transformations prochaines. Alors que le mandat de la Mission expire le 30 juin et qu'il sera probablement renouvelé, certaines sources estiment que les jours de Bert Koenders à sa tête et à celle de la représentation spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour le Mali seraient comptés, celui-ci exprimant des désaccords avec les méthodes du président IBK⁵⁶. Cette rumeur semble malgré tout nuancée par la nomination à la tête de la CEDEAO fin mars du ghanéen John Dramani

54. « [Mali workshop on Small Arms, Light Weapons](#) », UN Press release, 10 février 2014.

55. Rapport [S/2014/229](#) du Secrétaire général de l'ONU sur la situation au Mali.

56. « ONU : Koenders et Bathily sur le départ », *La Lettre du Continent*, n° 677, 26 février 2014.

Mahama, considéré comme le plus probable concurrent du néerlandais à la MINUSMA⁵⁷. En attendant, Koenders se rendra à New York en avril, où il présentera les travaux de la Mission au Conseil de sécurité de l'ONU⁵⁸.

Lors de la conférence de presse commune avec IBK, le président du Conseil de l'UE, Herman Van Rompuy, en visite à Bamako le 19 février, a fait part de son souhait d'élargir le programme de formation européen aux forces de police et de sécurité auxiliaires⁵⁹. Sur le terrain, le nouveau chef d'EUTM Mali, Mark Rudkiewicz, a été nommé fin mars par le Comité politique et sécurité (COPS) et la force européenne a obtenu un nouveau mandat pour poursuivre la formation de quatre bataillons supplémentaires de l'armée malienne. Les objectifs de formation initiaux ont en effet été remplis et le mandat d'EUTM qui doit s'achever en mai 2014, va être prolongé de deux ans⁶⁰. Selon les objectifs, 8 000 militaires sont concernés par une « remise à niveau » jusqu'en janvier 2015, dans les domaines des transmissions, de l'infanterie et de l'utilisation des blindés.

E. NIGER

Rappel :

- Octobre : retrait du parti MODEN-Lumana du gouvernement
- 29 octobre : libération des 4 otages français d'Areva
- Violences en zone frontalières : au Nord dans région d'Agadez et au Sud liées à la répression de Boko Haram au Nigéria
- Blocage du dossier Areva

1. Équilibre des pouvoirs

Le président de l'Assemblée nationale, Hama Amadou, aurait été victime d'un attentat le 18 février. Selon le président du parlement et chef du Mouvement démocratique nigérien (MODEN)-Lumana, son domicile aurait été visé par des tirs, sans faire toutefois de victimes⁶¹. Lors de la première session parlementaire de mars, Hama Amadou a pris à partie le gouvernement, exigeant une enquête immédiate et laissant entendre une possible implication des autorités dans l'attaque. Cette sortie a suscité une réponse ferme du ministre de l'Intérieur Hassoumi Massoudou, qui assure que cet attentat n'est qu'un « montage grossier et grotesque ». Certains observateurs considèrent que ces évolutions traduisent une guerre des clans entre Hama Amadou, retiré de la majorité présidentielle pour rejoindre le parti MODEN-Lumana et le Mouvement pour la renaissance du Niger (MRN), coalition dominée par le parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS-Tarraya) du président Issoufou.

57. « [Le Ghanéen John Dramani Mahama prend la tête de la Cédéao](#) », RFI, 29 mars 2014.

58. Security Council report, Monthly forecast, Mali, mars 2014.

59. « [Herman Van Rompuy au Mali : « Le soutien de l'UE s'inscrit dans la durée... »](#) », *Journal du Mali*, 20 février 2014.

60. Europe Diplomatie & Défense, n° 686, 20 mars 2014.

61. « [La résidence du président du Parlement, Hama Amadou, visée par des tirs](#) », *Jeune Afrique*, 18 février 2014.

Alors que le MODEN traverse une crise, suite au départ du parti de plusieurs ministres à l'été 2013 et un regain de contestation interne, le président de l'assemblée nationale tenterait de reprendre l'initiative politique en vue d'une éventuelle candidature à l'élection présidentielle de 2015. Début février, les partisans du président Issoufou ont organisé un grand meeting de soutien à Niamey et Mohamed Bazoum, ministre des Affaires étrangères et secrétaire général du MRN, y a fustigé les tentatives de déstabilisation initiées par Amadou, qu'il considère malhonnêtes et déloyales⁶².

2. Tensions frontalières

L'aggravation des violences au Nord-est du Nigeria semble menacer plus que jamais le voisin nigérien. Certes, aucune attaque d'envergure n'a eu lieu sur le territoire du Niger et le ministre de la Défense Karidjo Mahamadou insiste sur le fait que la secte Boko Haram qui ravage les États de Borno, Yobé et Adamawa au Nigeria ne constitue pas un danger immédiat pour le pays. Cependant, le Général Garba, chef de l'armée nigérienne a annoncé en mars que les forces de sécurité ont arrêté des membres de la secte dans les régions frontalières de Diffa et Zinder⁶³. Par ailleurs, environ 40 000 réfugiés nigériens auraient déjà traversé la frontière depuis le début de l'offensive de l'armée nigérienne contre Boko Haram en 2009 selon le HCR et ces mouvements de population sont susceptibles de déboucher sur une crise alimentaire, le pays étant déjà touché par la présence importante de réfugiés maliens.

Face à ces dangers, le Premier ministre Brigi Rafini a lancé fin février l'appel « Plan de réponse stratégique Niger 2014 » pour rassembler 195 milliards de FCA (environ 300 millions d'euros) auprès de la communauté internationale⁶⁴. Cet argent servira majoritairement à financer des programmes alimentaires dans les régions concernées par les migrations massives.

3. Coopération sécuritaire

La troisième réunion du processus de Nouakchott s'est tenue à Niamey le 19 février. Cette initiative débutée en mars 2013 lie onze pays de la région Sahel et a pour but le renforcement de la coopération sécuritaire et militaire ainsi que l'échange de renseignements⁶⁵. Cette fois-ci, la réunion avait pour principal objet la situation sécuritaire préoccupante de trois pays de la zone : la Libye, le Mali et le Nigeria et plusieurs responsables du renseignement ont mentionné que la communication entre partenaires accusait « parfois du retard » dans le domaine. Par ailleurs, le Niger normalise progressivement ses relations avec la Libye, bien que Niamey ait demandé une intervention internationale dans le sud de la Tripolitaine et du Fezzan. Alors que son extradition semblait exclue par le gouvernement nigérien qui lui avait accordé l'asile pour « raisons humanitaires », Saadi Kadhafi a été transféré à Tripoli le 5 mars, suscitant la satisfaction du Congrès général national (CGN) libyen qui l'accuse de corruption durant le mandat de son père.

62. « [Les partisans du président Issoufou mobilisés à Niamey](#) », *RFI*, 9 février 2014.

63. « [Niger fears contagions from Nigeria's Boko Haram Islamists](#) », *Reuters*, 19 mars 2014.

64. « [Le Niger cherche 300 millions d'euros pour lutter contre la crise alimentaire et accueillir les réfugiés](#) », *Afrique expansions* (avec *AFP*), 28 février 2014.

65. « [Sahel : nouvelle réunion du Processus de Nouakchott](#) », *RFI*, 19 février 2014.

En outre, le Niger s'avère être un élément clef de la nouvelle stratégie française au Sahel. Les deux drones RQ-9 Reaper de l'armée française livrés fin décembre ont été déployés à Niamey au cours du mois de janvier, en présence du ministre Le Drian. Ce dernier a assuré que la France serait présente « dans la durée » au Niger, où elle dispose de sa deuxième base d'importance dans la région, Niau Sahel, après celle de Ndjamena au Tchad. En outre, des chasseurs d'attaques et des ravitailleurs KC-135 seront installés dans le pays d'ici juillet 2014⁶⁶.

4. Différends avec les opérateurs économiques internationaux

Les difficiles négociations entre le gouvernement nigérien et l'entreprise Areva au sujet des mines d'uranium ont occupé le devant de la scène. Depuis janvier, les manifestations sont désormais hebdomadaires dans les principales villes du pays, même si la justice avait décidé d'en interdire certaines à Niamey fin janvier⁶⁷. Le groupe français refuse toujours de renoncer aux exonérations fiscales dont bénéficient ses filiales sur place, Cominac et Somair, sur la base du titre minier signé en 1968. Le Niger souhaite quant à lui l'application du code minier de 2006, qui assurerait 10 à 15 millions d'euros supplémentaires de rentrées fiscales, et a recueilli des soutiens dans les milieux politiques et associatifs. Ainsi, le 6 février et pour la première fois depuis le début du différend, le ministre français délégué au développement Pascal Canfin a estimé « légitimes » les demandes du Niger, alors que l'État français est actionnaire à près de 87 % d'Areva⁶⁸. L'ONG britannique Oxfam a par ailleurs transmis une pétition regroupant 15 000 personnes pour une solution favorable au fisc nigérien.

Un accord semblait possible fin mars, le ministre nigérien des Mines ayant annoncé l'imminence d'un compromis⁶⁹ suite à la visite du président d'Areva à Niamey le 7 mars. Néanmoins, de nombreux points sensibles restent en suspens, tels que la responsabilité du coût de la réfection de la route Arlit-Tahoua. La situation paraît d'autant plus insolvable que les deux parties avancent des chiffres contradictoires quant aux revenus générés par l'exploitation minière au Niger. Alors qu'Oxfam avance que le chiffre d'affaire annuel d'Areva serait plus de quatre fois supérieur à l'intégralité du budget annuel du Niger, l'entreprise affirme qu'elle ne bénéficie que de 30 % des revenus issus de l'uranium qu'elle extrait.

Le constructeur russe Zarubezhvodstrov (ZVS) a quant à lui été écarté de la construction du barrage de Kandadji, pour non-respect du cahier des charges et ses sous-traitants nigériens lui réclament près de 900 millions de FCFA (1,3 millions d'euros) de dédommagements⁷⁰. En outre, une enquête a été ouverte au sujet des conditions d'attribution du marché du barrage à ZVS par le gouvernement transitoire en 2011.

66. « [Le Niger: maillon clé de la lutte française contre le terrorisme dans le Sahel](#) », *Le Monde*, 1^{er} février 2014.

67. « [Niger's consciousness awakening over national resources](#) », *African Argument*, 27 février 2014.

68. « [Paris juge « légitimes » les demandes de Niamey à Areva](#) », RFI, 7 février 2014.

69. « [Nouveau round de négociations entre Areva et le Niger](#) », RFI, 28 février 2014.

70. « Tir de barrage contre le russe ZVS », *Lettre du Continent*, n° 678, 12 avril 2014.

F. Sénégal

Rappel :

- Poursuite des enquêtes contre les enrichissements illicites de certaines personnalités dont Karim Wade
- Novembre : manifestations violentes contre le coût de la vie
- 11 novembre : rencontre entre Macky Sall et Salif Sadio, leader historique du MFDC à Rome

1. Préparation des élections locales dans le contexte de la réforme de l'État

Alors que le mandat des élus locaux se termine en mars, les élections ont été reportées à juin 2014 pour les coordonner avec « l'Acte II » de la décentralisation⁷¹. Le parti présidentiel, l'alliance pour la République (APR), accélère l'organisation de meetings comme celui qui s'est tenu fin janvier à Fouladou en présence du ministre du Plan Abdoulaye Bibi Baldé⁷². De son côté, le parti démocratique (PDM) de l'ancien président Wade prépare la riposte. Il a notamment contesté le report des élections qui constituerait selon ses cadres une « violation » du protocole de bonne gouvernance de la CEDEAO⁷³.

2. Une présidence « hyperactive » sur le plan économique

Macky Sall a poursuivi une politique volontariste en matière économique, impulsée par le Premier ministre Aminata Touré. La cheffe du gouvernement a finalement fait voter par l'Assemblée nationale la très attendue loi sur la baisse des loyers mi-janvier. Cette dernière prévoit une réduction des prix variant de 4 % à 24 % et devrait diminuer le poids locatif dans les dépenses des ménages, qui y consacrent en moyenne un tiers de leur budget, selon l'Agence nationale de la démographie et de la statistique⁷⁴. Néanmoins, la mise en place de la loi rencontre des obstacles, certains locataires nuancent ses effets sur les loyers effectifs et rapportant que leurs bailleurs refusent parfois de l'appliquer.

En mars, le président Sall a commencé la mise en œuvre du « Plan Sénégal émergent » (PSE), autre volet central de son mandat. Cet ambitieux programme doit mobiliser 3 000 milliards de FCFA (4,6 milliards d'euros) sur la période 2014-2018 pour financer la relance de l'économie nationale, avec pour objectif d'atteindre 7 % de croissance annuelle à l'horizon 2018, contre 4,8 % en 2013.

71. Cette importante réforme objet d'un projet de loi en décembre va aboutir à la suppression en juin des 14 régions que comptent le pays et doter les départements de conseils élus. Si elle est bien accueillie par les associations et la société civile qui y voient un approfondissement de la démocratie locale, elle suscite le scepticisme des élus locaux et certains dénoncent la « précipitation » dans laquelle la réforme aura été lancée.

72. « [Les partisans du ministre Bibi Baldé se mobilisent](#) », *Sud quotidien*, 28 janvier

73. « Le PDS redoute un deuxième report des élections locales », *Senego*, 9 janvier 2014

74. « [L'Assemblée nationale vote la loi sur la baisse des loyers](#) », *RFI*, 16 janvier 2014

Reste à trouver les financements requis auprès des bailleurs de fonds internationaux, ce qui a été l'objet d'une rencontre organisée à Paris les 24 et 25 février par le Groupe consultatif 2014 pour le Sénégal⁷⁵.

3. Affaire Hissène Habré

En mars, les juges des Chambres africaines extraordinaires ont lancé une troisième commission rogatoire à Ndjamenà en préparation du procès de l'ancien président tchadien Hissène Habré à Dakar. De plus, le Tchad s'est constitué partie civile pour le procès et le domicile à Ndjamenà de l'ancien chef d'État a été perquisitionné début mars⁷⁶. Accusé de crimes de guerre et de crimes contre l'Humanité, Hissène Habré devrait être jugé courant 2015 à Dakar conformément à un accord entre l'Union africaine et le Sénégal.

4. Situation en Casamance

Après les espoirs suscités par la rencontre de novembre entre Macky Sall et Salif Sadio, leader du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), les négociations avancent prudemment. Les cadres casamançais se sont ainsi montrés satisfaits d'apprendre la levée du mandat d'arrêt contre le chef rebelle Salif Sadio début mars⁷⁷. La Casamance était également au centre des attentions sur le plan du commerce régional. Le Sénégal a en effet été touché par le boycott de la route transgambienne, initié en janvier. Cet axe, qui permet notamment de relier Dakar à Ziguinchor, capitale de la Casamance, traverse la Gambie. Elle concentre les tensions entre le Sénégal et la Gambie depuis que les autorités gambiennes ont mis en place un système de péage en franc CFA au bac traversant le fleuve, que les transporteurs casamançais refusent de payer⁷⁸. Le bac est donc resté inaccessible jusqu'à début mars, obligeant les passagers à s'organiser avec plusieurs véhicules ou à contourner la Gambie via Tambacounda. Cette crise a déstabilisé les échanges commerciaux entre la Casamance et le reste du pays et abouti à une hausse des prix généralisée.

75. « [Plan Sénégal émergent : Macky Sall rencontre les bailleurs de fonds à Paris](#) », *Jeune Afrique*, 24 février 2014.

76. « [Le domicile d'Hissène Habré perquisitionné](#) », *Koaci*, 5 mars 2014.

77. « [Levée du mandat d'arrêt contre Salif Sadio : les cadres casamançais saluent la décision](#) », *Seneweb*, 1^{er} mars 2014.

78. « [Le boycott de la Transgambienne paralyse les échanges commerciaux avec la Casamance](#) », *RFI*, 3 février 2014.

II - CRIMINALITÉ ET INSÉCURITÉ TRANSFRONTALIÈRE

A. Trafic de drogue

Rappel :

- 18 décembre : Déclaration de l'ONUDC sur la hausse continue du trafic de drogue dans la région
- 14 décembre : Saisie de 40 kg de drogue dure par les douanes sénégalaises dans l'axe Bamako-Dakar
- Mobilisation contre le trafic : développement d'unités de lutte contre la criminalité transnationale dans trois pays pilotes (UCT/TU)

1. Évolution des trafics et de la consommation dans la région

Paru en janvier 2014, le rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) a confirmé les tendances observées l'année précédente. Le document fait état d'une hausse générale des trafics et de la consommation des drogues en Afrique occidentale, y compris en ce qui concerne les substances réputées moins répandues comme les opiacés.

L'Organisation des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a relayé ces inquiétudes sur la quantité de drogues en circulation dans la région le 13 mars à Vienne, lors d'une conférence internationale organisée par la Commission ouest-africaine sur les drogues (WACD) et le *International Drug Policy Consortium* (IDPC). Yury Fedotov, directeur de l'ONUDC, y a rappelé la menace sanitaire, économique et sociale que constitue la cocaïne pour la région et la nécessité d'une réponse concertée avec les organisations comme la CEDEAO, l'UA, et l'UNODC.

Non seulement la région constitue une zone de transit des stupéfiants entre Europe, Amériques et Asie, mais elle est aussi un lieu de production des substances. En témoignent les nombreuses saisies de « précurseurs », c'est-à-dire de composés chimiques permettant la synthèse de drogues, qui ont eu lieu en Côte d'Ivoire, en Guinée ou encore au Nigeria. Ce dernier est également le pays où s'effectuent les plus importantes saisies du continent africain. Mi-février, une femme a été arrêtée à Abuja avec un kilo de cocaïne dissimulée sur elle et une autre a été interpellée à Lagos avec 66 sachets de méthamphétamines⁷⁹. Selon le journaliste d'investigation Mitchell Ofoyeju, la *National Drug Law Enforcement Agency* (NDLEA), institution fédérale en charge de la lutte contre le trafic de drogue, a arrêté plus de 39 000 individus pour trafic de drogue entre 2009 et 2013. La situation est d'autant plus inquiétante que la NDLEA a vu ses crédits amputés de 30 % entre 2011 et 2014. Par ailleurs, la menace s'externalise chez les voisins. Début février, les autorités guinéennes ont arrêté 20 citoyens nigériens travaillant dans

79. « [Au Nigéria, le trafic de drogue en pleine expansion](#) », *Jeune Afrique*, 15 février 2014.

une usine clandestine de synthèse de drogues (dont la nature n'a pas été précisée)⁸⁰. Au Ghana, début mars, le secrétaire général du *Narcotics Control Board* (NCB) a rappelé que le commerce de marijuana atteint des niveaux sans précédents dans le pays et a souligné la nécessité d'un débat international sur le sujet, en n'excluant pas la piste de la légalisation⁸¹.

Même s'ils demeurent insuffisamment connus, les circuits de la drogue entre l'Amérique latine et l'Afrique de l'ouest sont l'objet d'une attention renouvelée. La « route 10 », expression utilisée pour désigner le 10^{ème} parallèle nord (et qui passe donc virtuellement par la Colombie, le Venezuela, la Côte d'Ivoire ou encore le Burkina Faso) est décrite par les médias comme jouant un rôle essentiel. Fin mars, la police métropolitaine de Sao Paulo au Brésil a intercepté des containers transportant 3,7 tonnes de cocaïne à destination possible des côtes européennes via l'Afrique occidentale, selon les autorités⁸².

2. Mécanismes coopératifs de lutte contre les trafics

Le plan d'action régional⁸³ de la CEDEAO adopté au Nigeria en 2009 dans le cadre du plan d'action de l'Union africaine sur la lutte contre la drogue et la prévention de la criminalité (PAUA) arrive prochainement à son terme. En outre, l'heure sera bientôt au bilan du programme régional pour l'Afrique de l'ouest 2010-2014 de l'ONUDC. Cet ambitieux plan mené conjointement avec la CEDEAO définit des objectifs chiffrés et précis pour 16 pays ouest-africains en matière de lutte contre les trafics et propose l'élaboration d'une stratégie globale incluant la réforme du secteur de la sécurité et mettant l'accent sur le développement et la lutte contre les inégalités socio-économiques. Les inquiétudes exprimées par les responsables depuis quelques mois suggèrent que les objectifs ne sont pas totalement atteints : malgré les efforts fournis, l'élaboration de mécanismes coopératifs peinent à se traduire par une véritable réduction des trafics et de la consommation dans la région. En effet, les propos insistant sur la nécessité d'une coordination entre les États et les organisations régionales semblent se heurter à des tensions internes. En décembre dernier, un document de l'ONUDC avait montré une réticence grandissante de plusieurs États-membres à suivre la ligne, jugée répressive, défendue par l'ONUDC, notamment en Afrique de l'ouest⁸⁴. Au forum économique de Davos de janvier, le problème a de nouveau été évoqué et des personnalités de la *Global Commission on Drug Policy*, dont Kofi Annan et Fernando Henrique Cardoso, qui ont proposé des alternatives à la « guerre contre la drogue »⁸⁵. L'idée serait de mettre l'accent sur les politiques de prévention et de soin, souvent inexistantes dans les pays où sévit la consommation « sauvage » de stupéfiants.

80. « [Guinea arrests, checks foreigners in drugs clampdown](#) », *Reuters*, 12 février 2014.

81. « [NACOB struggling to illicit drug use](#) », *Ghanaweb*, 5 mars 2014.

82. « [Brazil authorities seize cocaine stash](#) », *Yahoo News*, 1^{er} avril 2014.

83. Voir à ce sujet LUNTUMBUE Michel, « [Criminalité transfrontalière en Afrique de l'Ouest : cadre et limites des stratégies régionales de lutte](#) », Note d'Analyse du GRIP, 9 octobre 2012, Bruxelles.

84. « [More U.N States quietly Say no to Drug war](#) », *IPS News Service*, 7 décembre 2013.

85. « [Decriminilisation comes to Davos](#) », *IPS News Service*, 24 janvier 2014.

B. Piraterie dans le golfe de Guinée

Rappel :

- 25 octobre : capture de marins américains au large des côtes nigérianes (libérés après trois semaines de captivité)
- 26 octobre : rencontre internationale à Dakar sur la sécurité maritime (CEDEAO, CEEAC, CGG, ONU)
- 17 décembre : enlèvements de membres d'équipages d'un cargo grec

1. Permanences et changements

Dans son rapport paru fin janvier, le Bureau maritime international (BMI) considère que la piraterie maritime a atteint son niveau le plus bas depuis 2007, avec 264 attaques répertoriées dans le monde, ce qui correspond à une diminution de 40 % par rapport à 2011. Cela s'explique en grande partie par la chute spectaculaire du nombre d'attaques dans les eaux somaliennes.

Néanmoins, les situations sous-régionales contrastent avec ce bilan global. Au sein du golfe de Guinée, le BMI classe une fois encore le Nigeria comme le pays le plus concerné par la piraterie et les attaques à mains armées de navires. Sur 51 attaques de navires ayant eu lieu dans le golfe en 2013, 31 se sont produites au large du Nigeria où 49 personnes ont été prises en otages et 36 autres ont été kidnappées, selon le BMI⁸⁶. Les côtes nigérianes ont donc subi une vague de violence inégalée depuis 2008. Contrairement à ce qui était observé auparavant, les pirates nigériens tendent à se comporter de manière particulièrement brutale, éliminant tout membre d'équipage opposant une résistance.

L'analyse du BMI suggère cependant qu'il est ardu de proposer une localisation nationale des pirates et des actes de piraterie dans le golfe. Des navires pirates s'aventurant dans les eaux territoriales du Gabon, de la Côte d'Ivoire, du Togo, ainsi que d'autres pays, ont été repérés. En janvier, un pétrolier battant pavillon libérien a ainsi été attaqué. Un élément d'explication pourrait être la faiblesse particulière du dispositif sécuritaire maritime de ces pays. Le « *Safety and Shipping Review 2014* » publié par le groupe Allianz remarque que la comparaison avec le golfe d'Aden est d'autant plus surprenante que les pays du golfe de Guinée sont plus stables politiquement (aucun ne peut en effet être catégorisé comme un « État-failli » tel la Somalie)⁸⁷.

Les pirates nigériens du Golfe n'hésitent pas à descendre au sud. Le pétrolier MT Kerala a été ainsi attaqué en janvier au large de Luanda, en Angola et plusieurs des pirates impliqués se sont avérés être de nationalité nigériane⁸⁸. Le groupe Paramount, la plus importante entreprise du secteur de la Défense et de l'aérospatial en Afrique, a recensé

86. « [ECOWAS: Nigeria tops piracy list in 2013 – IMB](#) », *The Sun*, 20 janvier 2014.

87. « [West Africa: Shipping Industry Calls for Joint Action on Piracy](#) », *All Africa*, 17 mars 2014.

88. « [ICC warns of West Africa piracy threat](#) », *International Chamber of Commerce*, 7 mars 2014.

360 attaques de navires marchands dans le monde entre janvier et novembre 2013, et son PDG considère les eaux ouest-africaines comme les plus dangereuses au monde.

En ce qui concerne les modes opératoires, les pirates s'intéressent de plus en plus au pétrole, utilisant la méthode du « *bunkering* », consistant à siphonner les pétroliers pour revendre le carburant.

2. Initiatives régionales et internationales

Les plans de coordination pour l'amélioration de la sécurité maritime dans la région sont nombreux et le sujet est systématiquement évoqué à chaque rencontre internationale impliquant des pays concernés. La lutte contre la piraterie maritime a ainsi constitué l'un des principaux sujets de la 33^{ème} réunion ordinaire du Comité des chefs d'état-major (CEEM) de la CEDEAO le 17 février en Guinée-Bissau. Le CEEM a présenté les grandes lignes du futur centre de coordination pilote des forces armées qui se trouvera à Cotonou, au Bénin, et pourra servir de base à des missions communes de lutte contre les violences en mer⁸⁹. L'Organisation maritime de l'Afrique de l'ouest et du centre (OMAO), réunissant 25 pays, a également évoqué le sujet lors d'un séminaire organisé à Abidjan entre le 14 et 24 janvier, son secrétaire général ayant annoncé que 2014 serait « l'année de la lutte contre la piraterie ».

En revanche, certains pays prennent des mesures unilatérales visant à renforcer la protection des navires circulant dans le Golfe. Début janvier, le ministre français délégué au transport a annoncé un projet de loi qui autorisera la présence d'agents armés privés pour assurer la protection des navires battant pavillon français, notamment dans les golfes d'Aden et de Guinée. Cette initiative est vue par les observateurs comme un début de « privatisation » de la sécurité maritime.

C. Gestion des ressources naturelles

1. Enjeux et défis de l'industrie minière

Le Burkina Faso, pays reconnu « conforme » à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) depuis février 2013, a publié fin décembre 2013 son 3^{ème} rapport portant sur l'année 2011⁹⁰. En 2011, le pays comptait 800 permis (recherche et exploitation) dans le secteur minier⁹¹. On y apprend que les revenus miniers burkinabés ont plus que doublé entre 2010 et 2011, notamment du fait de l'augmentation du prix de l'or, et que ces revenus correspondaient à près de 24 % du budget de l'Etat en 2011⁹². Les productions d'or devraient augmenter dans les années à venir avec l'ouverture de mines industrielles et une évolution du contexte réglementaire. En mars, un accord a été conclu entre le canadien SEMAFO Inc et l'australien *Monteray Mining Group* pour l'exploitation

89. Communiqué de presse de la CEDEAO, 17 février 2014.

90. [Rapport de conciliation des paiements des sociétés minières à l'Etat et des recettes perçues par l'Etat des dites sociétés pour l'exercice 2011](#), Rapport ITIE, décembre 2013.

91. Le secteur minier, qui représente 20% des recettes de l'État, est essentiel pour le Burkina Faso : quatrième producteur d'or du continent, le pays dispose en outre d'importantes réserves de manganèse ainsi que des ressources en nickel, phosphate et cuivre.

92. « [Grand bond en avant des revenus aurifères en 2011 pour le Burkina Faso](#) », *EITI news*, 31 janvier 2014.

des mines de Bilakongo, Tigan et Kana, dont les estimations de tonnage sont prometteuses⁹³.

Après l'adoption d'un projet de loi⁹⁴ portant sur un nouveau code minier, le gouvernement a annoncé le 10 janvier 2014, la création d'une Commission nationale des mines qui devrait permettre de prendre en compte les nouveaux acteurs du secteur. Par ailleurs, le ministre des Mines Salif Kaboré s'est rendu en France fin janvier dans le cadre du partenariat initié par le G8 en 2013 pour approfondir la gouvernance et la transparence du secteur extractif.

Au Sénégal le gouvernement ambitionne à terme que le secteur minier compte pour 25 % du PIB national. Fin mars, le groupe français Eramet a terminé l'installation de l'entreprise *ad hoc* qui exploitera la mine de Diogo. Cette mine pourrait devenir l'une des trois premières au monde pour l'exploitation de Zircon, un silicate utile au fonctionnement des réacteurs nucléaires mais aussi pour le stockage des déchets⁹⁵. Rappelons que l'industrie minière tient une place centrale dans le « Plan Sénégal émergent » (PSE).

Cependant, certains problèmes majeurs persistent dans le secteur. Malgré les avancées sur le sujet, le travail des enfants n'a pas encore été éradiqué dans la région. Si 21 000 enfants ont été sortis des mines du Burkina Faso entre 2010 et 2013, entre 500 000 et 700 000 adolescents ou pré-adolescents burkinabés travaillent toujours dans le secteur minier dans le pays selon l'UNICEF⁹⁶. L'augmentation de la production aurifère semble avoir des conséquences négatives dans la lutte contre le travail des mineurs et les responsables éducatifs craignent que la « ruée vers l'or » détourne les enfants de l'école⁹⁷.

Ces tendances inquiétantes avaient déjà été évoquées en octobre 2013 dans un document publié par l'Organisation internationale du travail. Celui-ci soulignait par ailleurs que les jeunes filles étaient d'autant plus vulnérables au travail dans les mines du Burkina Faso, du Mali ou encore du Togo⁹⁸.

Ainsi, le président Sall essaye de valoriser les ressources sénégalaises en attirant les investisseurs internationaux. Fin mars, il a rencontré des investisseurs allemands à Berlin, pour évoquer une éventuelle participation au PSE dans le domaine du phosphate, de l'attapulgite et du zircon⁹⁹.

Au Mali, un conflit social a éclaté en février dans les mines d'or de Sadiola et Yatela. Selon des sources contradictoires, entre 400 et 600 employés seraient licenciés dans les prochains mois¹⁰⁰. Les justifications apportées par la société exploitante sud-africaine AngloGold Ashanti relatives à l'insuffisance des bénéfices des mines ne convainquent pas

93. « [Monetary Mining sign sales agreement for Burkina Faso gold projects](#) », *Pro active Investors*, 27 mars 2014.

94. Ce projet de loi, visant à modifier et remplacer la loi n° 031-2003/AN du 08 mai 2003 portant Code Minier au Burkina Faso, doit encore être validé par le parlement.

95. « [La production de Zircon commence dans les temps](#) », *Jeune Afrique*, 28 mars 2014.

96. « [Les enfants mineurs, victimes de la ruée vers l'or au Burkina Faso](#) », *Jeune Afrique*, 22 avril 2014.

97. « Burkina Faso : L'éducation, victime de la ruée vers l'or », *IRIN news*, 2 septembre 2012.

98. Christiane N'Diaye Fatime, [Genre et travail des enfants dans les mines et carrières au Burkina Faso, au Mali et au Togo](#), (document de travail), Organisation internationale du travail, 2013, 48 p.

99. « [Rencontre Macky Sall – Secteur privé : Des investisseurs allemands s'intéressent au PSE](#) », *Le Soleil*, 2 avril 2014.

100. [Mines de Sadiola et Yatela: plus de 600 agents sur le carreau](#) », *Dépêches du Mali*, 11 février 2014.

les employés ; certains envisagent le lancement d'un mouvement social, bien que les syndicats affiliés à Union nationale des travailleurs du Mali (UNTM) aient renoncé à appeler à la grève. La situation reste cependant très tendue, la direction restant ambiguë sur la possibilité de licenciements supplémentaires.

D. Initiatives de coopération internationales, régionales et bilatérales

Dates	Lieu	Instance /Pays	Type d'Initiative	Thématique	Décisions/Suggestions
10/01	Abidjan, Côte d'Ivoire	CEDEAO-JICA	Sommet CEDEAO-Japon	Bilan de la 5 ^{ème} conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD 5)	Signatures d'accords commerciaux entre les pays de la CEDEAO et le Japon ; mise en place de programmes de coopération impliquant la JICA
19/02	Niamey, Niger	UA-11 pays de la région Sahel	3 ^{ème} réunion ministérielle du processus de Nouakchott	Coopération Sécuritaire et échange de renseignements dans la bande sahéenne	Constat des difficultés de communication entre les services de sécurité ; mise au point de « patrouilles mixtes » ; développement des canaux de communications internationaux dans la lutte contre le terrorisme et les groupes armés en Afrique occidentale
26-28 /02	Lagos, Nigeria	Borderless Alliance-CEDEAO-USAID-UE-BAD-BEM	Conférence Borderless Alliance 2014	Suppression des « barrières commerciales » en Afrique de l'ouest	Appel aux États en faveur de la réduction progressive des tarifs douaniers en vue de stimuler les échanges économiques dans la région ; engagement de nombreuses entreprises membres de l'association <i>Borderless Alliance</i> pour l'extension des échanges commerciaux
25-27 /02	Casablanca, Maroc	CEDEAO-OMAO	Sommet 2014 des Nations africaines sur la surveillance côtière et la sûreté maritime	Lutte contre la piraterie dans le golfe de Guinée	
17/02	Bissau, Guinée-Bissau	CCEM-CEDEAO	33 ^{ème} réunion ordinaire du CCEM	Sécurité régionale (Mali, Guinée-Bissau) et lutte contre la piraterie maritime	Mise en place d'une zone pilote pour la coopération sécuritaire entre États-membres de la CEDEAO

* * *

Travaux pertinents du trimestre sur l’Afrique de l’Ouest

Notes d’Analyses du GRIP

- Claire Kupper et Margaux Vaghi. [Cartographie du pétrole en Afrique de l’Ouest](#). Note d’Analyse du GRIP, 14 janvier 2014, Bruxelles
- Michel Luntumbue. [Comprendre la dynamique des conflits. Une lecture synthétique des facteurs de conflits en Afrique de l’Ouest](#). Note d’Analyse du GRIP, 14 janvier 2014, Bruxelles.

Rapports

- Christiane N’Diaye Fatime, [Genre et travail des enfants dans les mines et carrières au Burkina Faso, au Mali et au Togo](#), (document de travail), Organisation internationale du travail, 2013, 48 p.
- Rapport [S/2014/229](#) du Secrétaire général de l’ONU sur la situation au Mali, 28 mars 2014, New York, 19 p.
- [Rapport 2013](#), Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), 2014, Vienne, 119 p.
- Rapport 2013 sur la piraterie et les attaques à mains armées de navires, Bureau Maritime international, 2014, Londres, 71 p. (non disponible au public)
- [Rapport de conciliation des paiements des sociétés minières à l’Etat et des recettes perçues par l’Etat des dites sociétés pour l’exercice 2011](#), Initiative pour la Transparence des industries extractives Burkina Faso & Moore Stephens LLP, décembre 2013, Ouagadougou, 82 p.

L’auteur

Ce monitoring a été réalisé par Ismaël Maazaz, chercheur-stagiaire au GRIP, sous la direction de Claire Kupper, cheffe de l’équipe en charge de l’axe de recherche « Conflits, sécurité et gouvernance en Afrique ».

Avec le soutien du



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de la coopération
au développement et
de l’action humanitaire